

# Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, sur la coopération franco-allemande, la Constitution européenne et sur la situation au Liban, à Paris le 26 avril 2005.

LE PRESIDENT - Monsieur le Chancelier, Mesdames, Messieurs, je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui le Chancelier et les membres de son gouvernement, à l'occasion de ce 5ème Conseil des ministres franco-allemand. C'est toujours pour moi, vous le savez, un plaisir particulier de recevoir à Paris mon ami le Chancelier Gerhard SCHROEDER dont le courage et la détermination, inspirent, chacun le sait, en France, beaucoup de respect et beaucoup d'estime.

Ce Conseil a confirmé, une fois de plus, la qualité très remarquable de la coopération entre nos deux pays, coopération au sein d'une amitié, je dirais, sans faille, comme en témoigne la nature des liens, des relations, des travaux entre les différents membres des gouvernements allemand et français, et qui apporte incontestablement un élément dynamique à la construction européenne. Les décisions du Conseil européen de mars dernier, à Bruxelles, ont d'ailleurs apporté un témoignage fort de cette union sans faille entre l'Allemagne et la France. Nous l'avons vu dans les discussions concernant le pacte de stabilité et de croissance, dans les discussions concernant l'élaboration d'une évolution de la Stratégie de Lisbonne. Nous l'avons vu pour la proposition de directive sur les services.

La France et l'Allemagne ont été ensemble, sans nuance, dans une stratégie commune pour ces différentes évolutions. Des évolutions qui étaient au service d'une ambition commune pour l'Europe, une Europe résolument engagée pour créer davantage de croissance et, par voie de conséquence, davantage d'emplois par les réformes que je viens notamment d'évoquer, une Europe tournée prioritairement vers les dépenses d'avenir et notamment celles qui concernent la recherche et l'innovation, et une Europe scrupuleusement attachée au respect de son modèle social et d'un certain modèle qui implique une aspiration permanente vers le haut du social dans nos institutions.

Les travaux de notre Conseil s'inscrivent aujourd'hui dans la même démarche et dans le même esprit. Nos deux pays, comme d'ailleurs nos partenaires européens, doivent, grâce à la recherche et à l'innovation, mettre leurs forces en commun face aux défis actuels de la mondialisation.

L'Allemagne et la France sont les deux principales puissances industrielles de l'Europe. Et dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, il n'y a pas de politique de croissance sans une grande ambition industrielle, ni sans un grand effort en faveur de l'innovation, qui suppose lui-même un effort en faveur de la recherche.

C'est pourquoi nous avons décidé d'engager ensemble de grands programmes franco-allemands élaborés et financés en commun. Ces programmes ont été proposés par les industriels eux-mêmes, dans le cadre d'un groupe de travail que nous avons créé et qui a été présidé et animé par M. Gerhard CROMME et par M. Jean-Louis BEFFA, auxquels je tiens à exprimer notre très cordiale reconnaissance. Ce sont des programmes ambitieux qui concernent tous les domaines des hautes technologies qui sont des domaines qui ont le plus fort potentiel de croissance et de

développement dans le monde d'aujourd'hui. Et ce groupe allemand et français sur l'innovation va naturellement être pérennisé pour poursuivre ses travaux et faire de nouvelles propositions. Ce n'est qu'un premier pas dans la direction choisie.

Nous avons, par ailleurs, adopté toute une série de mesures concrètes pour renforcer la mobilité des jeunes et des femmes entre nos deux pays. Cela concerne, notamment, la circulation des étudiants, des chercheurs, des enseignants, des jeunes en formation, de façon à rendre cette osmose plus facile et à surmonter en particulier la barrière ou les difficultés créées par la différence de langue.

Je terminerai, personne ne s'en étonnera, en rappelant que le mois prochain, dans le cadre de nos caractéristiques constitutionnelles, la France et l'Allemagne se prononceront sur la ratification du Traité constitutionnel.

Cette Constitution, nos deux pays, ensemble, l'ont voulue, ils l'ont largement inspirée. Elle répond à notre vocation commune d'une Europe pacifique, démocratique, solidaire. Ce traité va permettre, le Chancelier me permettra de le dire notamment pour la France mais aussi pour l'Europe, à la France d'être plus forte en Europe et à l'Europe d'être plus forte dans le monde. Dire "oui" à cette consultation sur le Traité constitutionnel, c'est d'abord dire "oui" à une Europe qui reprend les valeurs traditionnelles qui, depuis 1789, sont celles de la France mais qui, aussi, les consacre à l'échelon de l'Union toute entière et ces valeurs sur les droits de l'homme, les droits économiques et sociaux, les droits environnementaux, la reconnaissance du rôle essentiel des services publics dans nos sociétés, le respect de la diversité culturelle, l'égalité entre les hommes et les femmes... bref, les vieux principes qui ont toujours été au cœur de la vocation française en matière humaniste.

Une Europe qui définit clairement - et pour la première fois - qui fait quoi en Europe : cette constitution est ce que nous avons toujours voulu obtenir. Non pas des "Etats-Unis d'Europe", pas une sorte de fédération qui implique la disparition ou l'anéantissement des peuples, des nations et des cultures, mais l'Europe unie des Etats et des peuples, c'est-à-dire une Europe où on délègue à l'ensemble européen tout ce qui est plus efficacement réglé au niveau global européen et qui maintient la personnalité de chacune des nations et de chacun des peuples qui composent l'Europe.

Enfin, une Europe qui rééquilibre la construction européenne, notamment en la faisant passer davantage de l'économique vers le social, notamment par la prise en compte des exigences sociales. Dans toutes les politiques de l'Union, on a probablement pas suffisamment souligné cette extraordinaire réforme pour l'Europe de voir que le Traité affirme que dorénavant -ce qui n'était pas le cas jusqu'ici- toutes les politiques doivent être inspirées par les exigences sociales qui ont été, par ailleurs, rappelées.

Et dire "oui" c'est également augmenter de près de 50 % le nombre de voix dont la France dispose au sein du Conseil et donc son pouvoir. C'est permettre au couple franco-allemand de passer de quelque 18 % à 30 % des voix, marquant ainsi l'influence naturelle, légitime, démographique de nos deux peuples au sein de l'Europe. C'est permettre d'ailleurs aussi aux pays fondateurs dont l'expérience est la plus longue dans le domaine de la construction européenne d'atteindre près de 50 % des voix au Conseil.

Dire oui, c'est également permettre à l'Europe de peser davantage dans le monde pour défendre ses intérêts, mais aussi ses valeurs, ce qui est essentiel pour exister. Ce qui n'est pas évident dans un monde qui évolue comme nous le voyons, avec l'émergence de grands pôles de taille internationale comme la Chine, l'Inde, demain le Brésil et l'Amérique latine, comme la Russie, comme les Etats-Unis d'Amérique.

Mais c'est aussi renforcer notre capacité à être solidaires dans l'épreuve par la politique européenne de défense et par les mesures prévues par le Traité, qui affirme la solidarité des pays européens en cas d'agression de l'extérieur et surtout en cas de terrorisme, ce qui, hélas, est une hypothèse qui ne peut pas être exclue. Donc, mieux nous protéger contre les menaces.

Alors le 29 mai, pour la France, parce que le problème ne se pose pas du tout dans les mêmes termes pour l'Allemagne, le choix sera simple : si on vote "non", on prend la responsabilité

d'interrompre 50 ans de construction européenne, 50 ans de cheminement vers la paix, la démocratie, unanimement respectée et assurée et garantie à l'échelon de l'ensemble de notre continent. Et on reste à la situation actuelle que tout le monde s'accorde à estimer non satisfaisante. On laisse également, ne vous y trompez pas, le champ libre aux partisans d'une évolution ultralibérale de l'Europe.

Si on vote "non", on prend également la responsabilité d'affaiblir la France - et cela c'est capital - et sa capacité à défendre ses intérêts et ses valeurs dans l'Europe et dans le monde de demain. En revanche, voter "oui", c'est renforcer la France, c'est défendre les Françaises et les Français, c'est être fidèle à la vocation et à l'ambition de notre pays sur le plan intérieur comme sur le plan international. Voter "oui", c'est aussi renforcer l'Europe, c'est faire le choix d'une Europe plus sociale, plus indépendante, plus puissante dans laquelle, je le répète, le poids de la France aura été sensiblement augmenté.

L'Allemagne et la France ont toujours été les moteurs. Depuis l'origine de la construction européenne, nos deux pays ont toujours, la main dans la main, franchi les différentes étapes de la construction européenne. Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point je souhaite qu'ils restent fidèles à cette tradition.

M. Gerhard SCHRÖDER - Monsieur le Président, chers amis, permettez-moi de vous dire que je vous suis très reconnaissant à double titre, d'abord parce que vous m'avez fait un très grand honneur à titre personnel. Et je voudrais vous renvoyer le compliment : vous êtes respecté en Allemagne pour votre engagement en faveur de l'amitié franco-allemande, en faveur de l'Allemagne et de l'Europe tout au long de votre vie. Et vous avez toujours su utiliser cet engagement pour renforcer l'Europe.

Je vous suis également très reconnaissant pour la façon très impressionnante dont vous venez d'esquisser l'enjeu qui se présente au cours des mois et des années à venir, parce que ce qui est en cause, c'est quelque chose de véritablement historique : l'idée d'une Europe unie en réponse aux horreurs du fascisme, notamment en Allemagne, mais également à la suite d'une guerre sanglante.

Cette idée européenne a vu le jour en France et l'espoir des peuples européens, l'espoir justifié, l'attente des Européens, c'est que le berceau de cette idée reste fidèle à ses promesses. Vous venez très clairement de dire, Monsieur le Président, ce qui est en jeu quant au fond et tout ce débat sur la construction institutionnelle entretient parfois un peu la question de la nature véritable de cette Europe, de ce qu'elle peut être, de ce qu'elle sera. L'Europe ayant retrouvé son unité au sud, à l'est, au nord devient un lieu de paix durable et de prospérité pour ses peuples. Et je crois que l'on a souligné, à juste titre, qu'il s'agit-là d'une chance unique qu'il faut savoir saisir si on ne veut pas s'exposer aux reproches que nos enfants et nos petits-enfants nous feront, sans aucun doute, si nous laissons passer cette occasion historique.

Bien entendu, la France et l'Allemagne ont une responsabilité toute particulière dans le succès de cette entreprise et en disant cela, nous tirons les leçons de l'Histoire, d'une part, de la responsabilité que nous avons toujours assumée ensemble pour l'Europe et également en raison de notre taille respective et de notre force économique. Ceci nous oblige à assumer nos responsabilités, ceci oblige chacun à comprendre ce qui est en jeu et à ce qui se passerait si le processus de ratification n'aboutissait pas.

En Allemagne, cette ratification se fera par la voie parlementaire, conformément à la Constitution. Si le processus n'aboutissait pas chez nous ou ailleurs, eh bien, ceci affaiblirait l'Europe, ceci affaiblirait les autres pays membres. Et cela risquerait d'entraîner ce sur quoi certains spéculent peut-être, en dehors de l'Europe, à savoir que sur le plan politique et économique, l'Europe ne gagne pas en force mais perd en force. La voix de l'Europe dans le cénacle international ne se ferait pas entendre davantage mais beaucoup moins, sa voix s'affaiblirait.

Voilà l'enjeu de ce processus de ratification dont il faut être entièrement conscient. Car si l'on croit, à ce stade de la vie de cette histoire magnifique, pouvoir réagir par dépit ou par contrariété, eh bien je crois qu'il faut savoir se souvenir de ce qui est en jeu. Pour ma part, je reste confiant, je crois qu'en France et qu'en Allemagne le "oui" l'emportera et je crois que ce qui est en jeu, c'est aussi l'harmonie de ces rencontres régulières qui nous réunissent.

.....

Ce qui est en jeu, c'est la possibilité pour nos deux pays de faire progresser l'Europe, d'appuyer sur ce qui nous est commun. Ce qui est en cause, c'est, bien entendu, un choix que dictent l'histoire et la raison et qui doit nous permettre de poursuivre l'oeuvre de coopération commune. Mais permettez-moi de vous le dire et je l'ai dit tout à l'heure en réunion : pour moi, ici, ce n'est pas uniquement une question de raison, c'est depuis longtemps pour nous une question de coeur. C'est parce qu'il en est ainsi que je mise sur un "oui" français et allemand à la Constitution européenne, et donc un "oui" à la poursuite harmonieuse de cette coopération, un "oui" qui va renforcer nos deux pays dans une Europe unie.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, vous êtes-vous interrogés ensemble pour savoir ce qu'il se passerait si, contre votre attente, les Français allaient voter "non" ? Par ailleurs, est-ce que des hommes politiques allemands vont participer à la campagne en France au cours du mois à venir ?

LE PRESIDENT - Si le "non" l'emportait en France, il est évident que la procédure de ratification se poursuivrait. Chacun des vingt-cinq pays, ceux qui ne se sont pas encore prononcés, a prévu une procédure de ratification conforme à ses caractéristiques constitutionnelles : référendaire ou parlementaire. Cette procédure se poursuivrait jusqu'à son terme et la France se trouverait évidemment sur le bord du quai alors que le train passe. Ce qui n'est jamais une position très avantageuse.

Sur la question de savoir si des hommes politiques allemands, ou d'autres pays européens, participeront à la campagne en France, il s'agit d'un problème qui ne relève ni du gouvernement, ni du Président de la République. C'est une question qui relève des partis politiques et je pense qu'il est légitime et naturel, puisqu'il s'agit d'une question sur l'Europe et que nous sommes dans l'Europe organisée, qu'il y ait des échanges de cette nature. Mais ça, c'est de la responsabilité des partis politiques.

LE CHANCELIER - Ce que le Président vient de dire sur la suite des événements, au cas où l'événement que nous ne souhaitons pas doive se produire, je ne puis que l'appuyer totalement. Le processus de ratification suivrait son cours, partout et dans tous les pays, avec toutes les conséquences évoquées à l'instant par le Président. Nous sommes sur ce point parfaitement d'accord et, pour ma part, je crois que c'est la conception générale des partenaires dans l'Union européenne.

Quant à la deuxième partie de votre question, la participation d'hommes politiques allemands, cela s'est déjà fait, puisque mon ministre des Affaires étrangères a accompagné son homologue français à une manifestation, il y a peu de temps qui, apparemment, a été très intéressante et couronnée de succès.

Je ne sais pas s'il y a d'autres projets, mais il est vrai que c'est aux partis politiques et aux différentes associations d'en décider. Je serai, en ce qui me concerne, très heureux que l'activité dans ce domaine soit intense.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, les partisans du "non" en France ont brandi pendant quelques semaines la directive BOLKESTEIN, et aujourd'hui il y a le problème des textiles chinois. Ce dossier va certainement être utilisé par ceux qui mènent une campagne pour le "non". Quelle réponse apportez-vous sur ce dossier, c'est-à-dire quelle est la capacité de réponse rapide de l'Europe à ce dossier des textiles chinois ?

LE PRESIDENT - Je réponds le premier, tout simplement parce que la France est concernée par ce problème, beaucoup plus que l'Allemagne dont l'évolution industrielle fait qu'elle n'est pas vraiment touchée. En revanche, la France a une industrie textile encore importante qui d'ailleurs a fait de considérables efforts dans les années passées pour s'adapter et se moderniser, mieux comprendre l'évolution des marchés. Et parce qu'un certain nombre de pays très liés traditionnellement, économiquement et même politiquement avec la France, notamment dans le pourtour méditerranéen, sont traumatisés par ce phénomène et ces exportations. Car elles mettent en péril très sérieusement leurs propres capacités de pays en développement à exporter comme ils le font traditionnellement des textiles en Europe, et notamment en France.

Donc c'est un vrai problème, et il tient au fait que nous ne pouvons pas, c'est vrai, accepter que

les textiles en question, qui ont baissé beaucoup de prix dans la période récente, puissent envahir sans règle nos marchés, avec les conséquences que je viens d'évoquer. D'où le fait que 13 pays européens, dont la France, ont saisi la Commission, lui ont demandé de prendre des mesures et d'engager, conformément aux règles de l'OMC, des procédures permettant de mettre en oeuvre des clauses de sauvegarde.

La Commission a répondu, elle a engagé ses procédures. Les gouvernements, dont celui de la France, confirment cette demande suite à la demande de la Commission. Et j'espère que l'on trouvera les moyens de maîtriser ce phénomène pour qu'il n'y ait pas de conséquences massives sur l'emploi en France, dans une industrie qui a tous ses titres de noblesse et qui a également son avenir.

Voilà, naturellement nous serons plus forts si nous, les Européens, sommes ensemble que si nous sommes séparés, pour défendre cette industrie même si elle n'intéresse pas tout le monde. C'est un témoignage supplémentaire de la nécessité de nous unir pour faire face, en commun, aux évolutions économiques du monde et à la mondialisation de ce monde.

Je remercie d'ailleurs nos amis allemands qui, bien que n'étant pas directement intéressés, nous ont apporté tout l'appui nécessaire dans cette affaire.

M. Gerhard SCHRÖDER - Je voudrais simplement ajouter encore un mot à ce que vient de dire le Président. Vous avez dit que ce sont les opposants à la Constitution qui se servent de ce genre de difficultés pour plaider pour le "non". Eh bien, c'est à cela que je voudrais réagir.

C'est exactement qu'il ne faut pas faire, car ce sont des problèmes qui se posent tout à fait indépendamment de la très belle idée d'une Europe unie. Et ce sont des problèmes que le "non" à la Constitution n'aidera absolument pas à résoudre, bien au contraire !

Comme le Président l'a dit, ce sont des problèmes qu'il faut résoudre sur la base d'une position européenne commune. Donc, c'est exactement l'inverse. Si un pays durement frappé était seul, il aurait beaucoup plus de mal à se défendre que dans le concert des autres pays européens.

Donc, ceux qui plaident pour le "non" à cause de cela ont un raisonnement totalement illogique, et cela n'est jamais bon. D'autre part, ce sont des problèmes qui se posent, il faut chercher une solution. Le Président vient d'esquisser une voie, nous le soutenons.

L'autre aspect, c'est la directive sur les services. L'Allemagne et la France sont totalement d'accord pour dire que ce que préconisait l'ancien Commissaire, M. BOLKESTEIN, parce qu'après tout il ne l'est plus, cela ne se fera pas comme il le voulait. Nous sommes tout à fait d'accord. Et entre temps, la Commission nous a suivis sur cette voie.

Alors, il ne faut pas commettre l'erreur qui consisterait à croire qu'un marché commun de marchandises équivaudrait exactement à un marché commun de services. Les marchandises ne sont que des objets. Les services, ce sont des hommes et des femmes. C'est cette distinction là qu'il faut faire. Les marchandises c'est quelque chose d'autre que des hommes et des femmes qui vont être prestataires de services ici ou là.

C'est là une différence très importante et c'est la raison pour laquelle on doit dire que cette prestation de services doit se faire dans le respect des règles minimales qui s'appliquent sur le lieu de la prestation. C'est quelque chose que nous devons affirmer pour éviter le dumping social, pour éviter que l'on ne contourne des dispositions sociales destinées à protéger les hommes et les femmes. Et c'est cela qu'il faudra exprimer dans le nouveau projet de directive quand il existera.

LE PRÉSIDENT - Je veux ajouter ceci à ce que vient de dire le Chancelier sur la directive dite BOLKESTEIN : il y a eu en France une campagne qui était beaucoup plus polémique qu'économique ou sociale sur cette directive. A l'évidence, elle n'était pas acceptable pour nous, elle n'a pas été acceptée. L'Allemagne, la France et quelques autres pays l'ont clairement affirmé et elle n'existe plus.

En revanche, le problème subsiste. Que va-t-on faire en ce qui concerne les services ? Nous prendrons prochainement une initiative entre l'Allemagne et la France sur la base que vient d'évoquer à l'instant le Chancelier. C'est-à-dire une initiative qui ne confonde pas les objets, les marchandises, c'est-à-dire des objets, et des hommes c'est-à-dire des services, et qui fasse en sorte que l'ensemble puisse être tiré vers le haut sur le plan social et non pas vers le bas. Et que

le principe du pays d'origine ne s'applique pas.

Alors, nous sommes tout à fait d'accord avec le Chancelier, et maintenant que la remise à plat complète est officielle, nous aurons l'occasion, la France, l'Allemagne et d'autres probablement avec nous, de faire des propositions concrètes et positives dans le domaine des services.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, si la France votait "non", est-ce que les projets industriels que vous présentez aujourd'hui de façon bilatérale pourraient être remis en cause, ou est-ce que le lien franco-allemand est suffisamment fort pour ne rien y changer ? Est-ce que l'Allemagne aurait la tentation de se tourner vers d'autres partenaires dans ce cas-là ?

M. Gerhard SCHRÖDER - Ah, voilà une question forte intéressante ! Je vois ce qui vous tient peut-être à coeur effectivement mais je crois que l'on a tout à fait tort de faire ce que l'on est en train de faire ici, maintenant. Puisque vous nous demandez tous qu'est-ce que vous ferez si les choses vont mal, eh bien moi, je ne veux pas gaspiller mes forces à cette réflexion là . Moi je veux mettre toute ma détermination au service d'un "oui" en France et en Allemagne.

Si pendant toute la campagne -et je comprends votre curiosité en tant que journaliste- on consacrait toute notre campagne à préparer l'après "non", cela serait une très mauvaise campagne. Au contraire, il faut expliquer les raisons du "oui" à nos peuples. Et en cours de campagne pour le "oui", cela n'a aucun sens de se demander ce qui se passera le jour d'après en cas de "non". Comme je suis entièrement engagé pour le "oui", je ne peux pas répondre à votre question.

Cela étant, l'amitié entre la France et l'Allemagne et la profondeur de nos liens sont indissolubles.

QUESTION - La France et l'Allemagne sont unies pour le mieux mais aussi un peu pour le pire si l'on pense à la situation économique, puisque les sages ont réduit aujourd'hui de moitié les perspectives de croissance de l'économie allemande. Les critères de Maastricht, une fois de plus probablement, ne seront remplis ni par l'un, ni par l'autre en 2005. Vous voici donc unis dans la douleur. Alors, vous vous dites, bon, on serre les dents et on passe ou est-ce que vous avez préconisé des choses concrètes pour lutter contre cela ?

M. Gerhard SCHRÖDER - Moi, je ne partage pas du tout vos hypothèses parce que vous venez d'accumuler les erreurs, permettez-moi de vous le dire, en toute amitié.

Ce ne sont pas les sages économiques qui ont donné leur jugement, mais ce sont les nouveaux instituts de recherche économique qui ont donné des chiffres qui, bien entendu, ne sont pas aussi bons que ceux que j'aurais espéré. J'ai parlé avec l'un des responsables de ces instituts, hier, et je lui ai demandé : "comment est-ce que vous pouvez savoir, à la virgule près, quelle sera l'évolution économique au cours de l'année" ? Il m'a dit : "moi non plus, je ne sais pas, j'aurais préféré indiquer une sorte de couloir de croissance, dans lequel on se situerait, en vertu de telle ou telle évolution". Je lui dis : "soit, mais pourquoi est-ce que vous exprimez les choses à la virgule près ?" Il me dit : "parce que c'est l'habitude, c'est la coutume".

Voilà, pour vous dire à quel point ces prévisions sont scientifiquement fondées. Cela étant, les prévisions ne sont pas bonnes, je le sais, mais les causes sont connues. Ces causes, on peut y remédier par des mesures nationales, mais pas toujours : par exemple, sur le cours du pétrole, on ne peut rien faire par des mesures nationales. Le change euro-dollar qui nous pose des problèmes à l'exportation, voilà, encore quelque chose qui échappe à nos possibilités d'action au plan national.

Alors c'est ce que l'on appelle des chocs extérieurs dans le jargon des économistes et là , il n'y a pas de remède national. Il faut faire face. Par contre, là où l'on peut prendre des mesures nationales, il faut le faire. Par exemple, par des réformes nationales et mon gouvernement s'est attelé à la tâche. Et tous reconnaissent qu'avec notre programme "2010", nous avons déjà mis en route énormément de réformes à effets structurels. J'ai proposé, le 17 mars, un nouvel ensemble de 20 mesures pour redynamiser "l'agenda 2010" et nous avons présenté un calendrier très précis qui va nous mener jusqu'à l'été pour redynamiser le processus économique. En Allemagne, nombreux sont ceux qui reconnaissent ses effets et voilà la réponse que nous apportons à ces prévisions.

appartient à ces problèmes.

LE PRESIDENT - Je voudrais ajouter un mot à ce que vient de dire le Chancelier. Il y a une espèce de culture du pessimisme dans nos pays que l'on peut expliquer ou justifier par les difficultés sociales, économiques auxquelles nos populations sont confrontées, que personne ne peut minimiser. Mais quand je regarde un grand pays comme les Etats-Unis, les populations se heurtent aux mêmes problèmes, parfois pire, notamment dans le domaine de la pauvreté, de l'exclusion, des difficultés économiques, - moins au problème du chômage, c'est vrai, notamment chez les jeunes - mais ils ont d'autres difficultés aussi grandes. On s'aperçoit que nos amis américains, eux, ne parlent que de leurs succès, jamais de leurs difficultés.

En Europe, c'est un problème culturel : nous parlons volontiers, spontanément et essentiellement de nos difficultés et de nos échecs. Si cela était seulement un problème culturel, ce serait intéressant et ça pourrait être un objet d'étude approfondie pour les psychologues. Mais cela a des conséquences sur le comportement : quand on a le culte du pessimisme, alors, naturellement, ça ne suscite pas l'énergie créatrice.

C'est une remarque que je voulais faire pour vous dire simplement, après le Chancelier, et en souscrivant tout à fait à ce qu'il vient de dire, que nous ne sommes pas, comme vous l'avez dit, unis dans la douleur, nous sommes unis dans la confiance.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, l'Europe a soutenu la France qui a parrainé une résolution 1559 pour faire sortir la Syrie du Liban et pour l'indépendance du Liban. Aujourd'hui, après 30 ans de présence syrienne, la Syrie sort. Quel est le commentaire du Président français qui a joué un grand rôle dans cette résolution ? Est-ce que vous pensez que la résolution 1559 est appliquée ? Monsieur le Chancelier, également, votre commentaire sur le retour de la démocratie et de l'indépendance au Liban, est-ce qu'il est complet ?

LE PRESIDENT - C'est aujourd'hui, certainement, un jour important pour le Liban, puisque c'est la fin de la présence militaire et des services spéciaux syriens sur la terre libanaise. Ceci est tout à fait dans l'esprit, naturellement, de la 1559, pour autant, bien entendu, que les observateurs de l'ONU pourront certifier et confirmer que c'est bien la réalité, mais je le pense.

A partir de là, il est important que la suite ait lieu, c'est-à-dire qu'il y ait, d'abord des élections, le plus rapidement possible. Il y a un gouvernement, il y a une loi électorale à établir.

Je pense que tous les Libanais sont conscients de la nécessité de trouver un accord sur la loi électorale extrêmement vite. Il y a des élections qui doivent, impérativement, avoir lieu dans les délais constitutionnels. C'est un signe capital que souhaite la communauté internationale pour maintenir sa confiance dont le Liban aura bien besoin pour redresser demain sa situation économique.

Et puis, il y a un deuxième point capital, c'est que ces élections devront être assurées sous contrôle international et l'Union européenne a déjà proposé aux autorités libanaises de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour la surveillance de ces élections et pour attester qu'elles sont conformes aux règles de la démocratie et de la loi.

Enfin, comme vous le savez, il y a l'étape suivante qu'exige avec beaucoup de force et à juste titre, l'ONU. C'est le travail rapide et facilité par les autorités libanaises et syriennes de la commission d'enquête internationale pour déterminer l'origine et les responsables de l'assassinat du Président Rafic HARIRI. Nous souhaitons que toutes les facilités soient données à cette enquête internationale pour qu'elle puisse conclure son rapport et le rendre public dans les délais les plus brefs possibles.

M. Gerhard SCHRÖDER - Le Président vient de s'exprimer sur le fond de la question et sur ce point, nous sommes tout à fait d'accord, Français et Allemands. Je voudrais abonder dans le sens d'un constat que vous faisiez, à savoir le rôle joué par le Président dans cette affaire : on ne saurait le sous-estimer.

J'ai assisté à de nombreuses consultations et concertations à ce propos et j'ai donc été témoin directement du fait que, tant en ce qui concerne la commission d'enquête que pour ce qui est des perspectives politiques et leur mise en oeuvre, le Président n'a eu de cesse d'obtenir satisfaction et de plaider pour la résolution 1559 et sa mise en oeuvre par la communauté des Nations. Et donc, ce rôle extrêmement positif qu'il a joué, je le mesure pleinement.

C'est vraiment un tournant important qui est ainsi pris et nous espérons que les choses vont se poursuivre et vont conduire à la démocratisation du Liban avec, espérons-le, d'autres conséquences heureuses. Ceci, nous le devons au travail incessant du Président de la République.

QUESTION - Une question encore sur le référendum. En Allemagne, comme en France, les gens ont peur pour leur emploi. La situation économique est mauvaise. C'est vrai, cela n'a rien à voir avec le référendum, mais néanmoins c'est comme cela. Alors, dans le passé, cela a souvent été comme cela : en cas de succès, de bons résultats économiques, les gouvernements s'en donnent le crédit alors que quand les choses vont mal, on dit que c'est le contexte international qui est responsable. Alors, face à ceux qui envisagent de voter "non", est-ce que les gouvernements n'ont pas une certaine responsabilité en s'étant souvent abrités derrière des décisions bruxelloises ?

M. Gerhard SCHRÖDER - Eh bien, écoutez, moi, je ne crois pas que cela soit le cas. Je crois que ceux qui sont responsables de la formation de l'opinion politique dans la société ne sont pas que les politiques mais ce sont toutes les autres forces vives. Les médias, les responsables économiques, les élites culturelles, dans le pays, tous ces acteurs influencent l'opinion publique. Bien entendu, je ne veux pas minimiser la responsabilité des politiques, s'il y a eu des erreurs, mais tous les autres acteurs qui contribuent à l'émergence d'une opinion publique sont aussi interpellés. Je ne crois pas qu'on puisse dire qu'on est toujours prompt à s'accorder les mérites des succès et qu'on repousse la faute sur les autres. Les succès, vous semblez dire que cela va de soi, alors que les échecs seraient toujours synonymes d'échecs des hommes politiques. Alors, bien sûr, c'est la règle du jeu, également avec les journalistes, mais en tout cas je ne partage pas votre opinion sur le fond.

QUESTION - En ce qui concerne les différends entre le Japon, la Chine et la Corée du sud, que pouvez-vous recommander ?

M. Gerhard SCHRÖDER - Si je vous ai bien suivi, mon anglais n'étant pas du tout aussi bon que le vôtre, vous faites allusion à l'histoire telle qu'elle s'est déroulée en Asie et aux confrontations qu'il y a eues en Asie. Je ne voudrais en rien m'ingérer dans ces affaires, je n'ai pas le droit de le faire. Je voudrais simplement faire état de l'expérience que nous avons eue en Allemagne. Il faut savoir se confronter courageusement, lucidement, à son propre passé. Et c'est comme cela que l'on se fait des amis. C'est ainsi qu'on surmonte le passé. C'est le seul commentaire que je me crois en droit de faire.

LE PRESIDENT - Je partage totalement l'opinion émise par le Chancelier. Je vous remercie.